



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 51488

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur les conséquences de la suspension de l'écotaxe au niveau du financement des transports en commun dépendant en partie de cette nouvelle taxe. Sur Toulouse et l'agglomération sont concernés plusieurs projets dont l'extension de la ligne T 1 vers le Parc des expos, le prolongement de la ligne B vers Labège Innopôle, l'axe Bus Oncopôle - Gare de Portet. Aussi, il lui demande quelles garanties le Gouvernement compte apporter au maintien des financements de l'État pour la création de ces infrastructures.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51488

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2014](#), page 2277

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)